

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2009

1. Compte rendu des commissions

a. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d’Urbanisme – Assainissement

- Cantine
 - o changement du bac dégraisseur de la cantine actuellement sous dimensionné par rapport au nombre de rationnaires à la cantine et au nombre de locations dans l’année : Mr MARY est chargé de demander des devis.
- Club House
 - o Rencontre avec le FC Chiché : demande d’achat de PVC pour cloisons et plafond. Etude à voir en commission (devis plafond en cours).
- Salle des fêtes :
 - o devis pour ventilation l’été (Il ne s’agit pas d’une climatisation) : 1.027 €. Voir également pour devis de ventilateurs à poser au plafond.
 - o Surchauffe des appareils de chauffage : le problème venait en fait de l’appareil lui-même (pièce tombée au fond du système) et non pas du manque d’entretien ; réparation prise en charge par le vendeur.
- Presbytère : la cuve à gaz a été enterrée
- Garderie :
 - o présentation de l’Avant Projet Définitif : 263.000 € TTC (y compris les honoraires).
 - o Rappel du budget prévu au budget primitif : 80.000 €

Le maire appelle l’attention du conseil municipal sur le budget important de ce projet. Il est vrai que la garderie remporte un vif succès et que le nombre d’enfants accueillis est important. L’augmentation de la population génère des services nouveaux liés à l’enfance notamment. Des subventions sont possibles.

- 1) Réponse du Conseil Régional : ne prend en charge que les structures intercommunales. Demander à nouveau l’année prochaine dans le cadre du FRIL (obtenu cette année pour la mairie).
- 2) Conseil Général avec l’aide Proxima. Il s’agit d’une enveloppe donnée pour le mandat d’un montant de 54.000 € environ.
- 3) Voir auprès de l’Europe : FEDER
- 4) Voir également auprès de la CAF (investissements) et de la MSA.

Pendant les travaux, il convient de trouver un local d’accueil provisoire : la maison locative à l’école publique, la salle annexe au théâtre, le restaurant scolaire ?

La commission étudiera toutes ces propositions avant de présenter une proposition définitive.

Il est important de rappeler que ces travaux sont réalisés :

- à la demande de la PMI pour répondre aux normes de sécurité d’un centre de loisirs agréé
- permettre d’accueillir le nombre croissant d’enfants scolarisés à Chiché et considérant le nombre de parcelles à construire vendues cette année (12 réservations dans le Pinier 2), on peut supposer que le nombre d’enfants sera stable pour plusieurs années.
- Mme MERCERON signale que si nous ne réalisons pas de travaux, le centre de loisirs sera fermé pour raisons de sécurité.
- Mr BOULY tient à mettre en avant le site idéal de ce lieu pour les rencontres inter générationnelles (proximité de la maison de retraite).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le projet et donne pouvoirs au maire à l’effet de lancer l’appel d’offres.

Le maire ajoute que dans le cadre d’un projet d’accueil de jour à la maison de retraite, les salles de la garderie pourront également être utilisées.

b. Commission « Enfance Jeunesse »

Restaurant scolaire :

- remplacement de Mme MENARD qui doit s’absenter pendant 2 mois à partir du 14 octobre par Mme Sabine TURPEAU qui était sans emploi et titulaire d’un BAFA et du BEP sanitaire et sociale.
- Un repas « CIVAM » a eu lieu au mois de septembre

- Réunion le 13 octobre à 19 h 30 avec le personnel de la cantine et la commission jeunesse : un rappel des obligations sanitaires et nouvelle organisation du service seront notamment à l'ordre du jour.
- Soirée débat « internet dans nos familles », avec la participation de la Fédération Familles Rurales et les associations de Parents d'Elèves de la commune : prestation de 200 €, qui aura lieu le 1^{er} décembre à 20 h 30. Proposition de participation de la commune à hauteur de 150 €.

Conseil des jeunes :

Elections prévues le 31 octobre prochain pour le renouvellement des sortants (Nadège Blot et Pascaline Brosseau)

c. Commission « Voirie - Environnement naturel »

- Le Pinier 2
 - o Proposition de la commission pour donner un nom à la nouvelle rue : « rue Neptune ». Accord du conseil.
 - o Pour les travaux des futures maisons, il convient de faire passer tout le trafic par le bas du lotissement (chemin d'Artoreau) et veiller à ce que les coffrets et les noues soient protégés par une signalisation appropriée.
- Rue du stade :
 - o travaux toujours en cours (Seolis et France Telecom). Les candélabres seront installés dans le courant de la semaine prochaine.
 - o revêtement de finition non satisfaisant : 3^{ème} tentative à refaire. Facture en attente. Mr le maire exprime sa non satisfaction par rapport au déroulement de ce chantier.
- Divers travaux pour l'écoulement des eaux pluviales à la Priaudière, la Renelière et Grand'Rue vont être réalisés ;
- Demande de busage route de Clessé à « la récréation » : voir auprès du Conseil Général car il s'agit d'une route départementale.
- Chemin des Escardières : travaux à réaliser pour desserte des maisons neuves construites au bout de cette rue
- Demande pour relever le trottoir devant la maison située 53 Grand'Rue : Mr RENAUDET reconnaît le besoin de travaux afin d'éviter la projection d'eau par les camions à leur passage, mais un projet d'envergure est en cours concernant l'aménagement global du bourg et qui plus est, il s'agit d'une nationale, la solution n'est donc pas si simple.
- Atelier municipal : les murs de séparation en béton ont été posés la semaine dernière pour la réalisation de cases de stockage matériaux.
- aménagement d'une voie montante entre les ateliers et l'ancienne station d'épuration.
- réception de la tailleuse de haies le 6 octobre à 9 h

Mr BERTIN rappelle la demande pour la desserte d'une maison à la Grande Métairie. Voir cette question en commission.

d. Commission Vie Associative

- Journées du patrimoine : plusieurs réunions ont eu lieu, Mr BERTIN remercie les participants à cette action. L'exposition a eu lieu le jour du repas des familles à la maison de retraite ce qui a permis d'avoir plus de visiteurs.
- Foire d'automne :
 - o droits de place des forains 41 €. Mr BERTIN propose de les inviter à l'inauguration.
 - o Peu de personnes ont participé à l'inauguration cette année, ne pourrait-on pas retarder l'heure et le lieu pourrait être déplacé devant le bar. A essayer l'année prochaine. Voir également à déplacer le vide grenier en haut de la rue du stade pour drainer les visiteurs vers la salle d'expositions des artisans et commerçants.
- soirée sur le Maroc le vendredi 30 octobre avec le même budget que pour les autres soirées (130 à 150 €)
- location salles des fêtes : états des lieux du week-end réalisés par Mr BERTIN qui fait remarquer que les loueurs ne sont pas toujours agréables et que le personnel communal est souvent mal mené. Il faut avoir de l'autorité.
- Tarifs 2010 pour les locations des salles à revoir en commission pour le prochain conseil.

e. Commission communication

- Agenda 2010 terminé et distribué vers la mi-novembre. Le maire félicite l'UCA d'avoir pris cette initiative. Chaque annonceur paie beaucoup moins cher que pour les précédentes éditions.
- ChIC de novembre : distribution semaine 52. Réunion le 1^{er} décembre à 18 h 30 pour préparation.

- Propositions de photos aériennes : après avoir pris plus de renseignements auprès du fournisseur, il convient d'attendre encore quelques années pour avoir une photographie la plus à jour possible.
- SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif de la compétence de la communauté de communes. Il s'agit de faire un diagnostic sur les maisons de plus de 30 ans. Ce service est payé par le propriétaire pour avoir le résultat du diagnostic et des propositions pour régler les éventuels problèmes existants. Une réunion publique aura lieu pour prévenir les 240 personnes concernées sur la commune.
- Calendrier scolaire 2010 : décision de l'inspection académique pour le pont à l'ascension récupéré le mercredi 4 novembre.
- Assemblées générales de la gym le 9 octobre et les Bolides chichéens le 30 octobre.
- Prochains conseils municipaux : les 2 novembre, 7 décembre, 18 janvier 2010 (vœux du maire), 15 janvier, 8 février, 8 mars et 12 avril. Le vote du budget primitif 2010 aura lieu comme d'habitude fin mars.

f. Compte rendu de la réunion du groupe de travail « environnement – déchets »

Mr FAURET donne le compte rendu de la réunion du 21 septembre.

Suite à l'enquête réalisée dans le bulletin municipal, 49 composteurs ont été distribués - 97 réponses ont été reçues touchant 250 personnes.

En ce qui concerne la collecte des monstres (appareils électroménagers, épaves de voiture, etc...) : voir auprès de la société HOUDELLOT qui prête gracieusement des bennes. A prévoir dans le courant du premier trimestre 2010.

2. LOTISSEMENT DU PINIER 2

Ces travaux ont été réalisés rapidement et correctement. Nous avons obtenu l'autorisation de vendre les parcelles. Maître NAUDIN, notaire à Bressuire est chargé d'établir les actes de ventes et de contacter les 9 acquéreurs ayant réservé 12 parcelles au total (sur 19).

Un permis de construire a été déposé.

Les travaux de finition de la voirie s'élèvent à environ 83.300 € HT et seront réalisés quand les maisons seront construites.

3. LOCATIFS COMMUNAUX

- départ du locataire du logement n° 4 situé au 6 route de Parthenay : logement libre au 18 décembre. Loyer de 300 €.
- logement au dessus de la poste loué à compter du 9 octobre prochain.
- maison 26 route de Clessé repris à compter du 11 octobre.

Le conseil donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer tout document relatif à ces locations.

4. ETUDE SUR LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Une synthèse est remise. Mr le maire demande s'il y a des commentaires.

Mr BOUSSARD pense que cette étude aurait dû être étudiée en commission préalablement. Il ajoute qu'il conviendrait de séparer les sommes allouées aux associations liées à l'enfance (subvention OGECE – Halte garderie et associations de parents d'Elèves) qui représentent à elles seules plus de la moitié du total de la somme allouée. Ainsi, on peut donc voir plus facilement que le foot représente une somme importante de l'aide apportée aux associations.

De plus, une somme forfaitaire pour l'occupation des salles par toutes les associations aurait dû être calculée. En effet, seules les salles qui avaient un tarif de location établi ont été calculées. Exemple pour la maison des associations : réunions des bolides chichéens, des randonneurs, du tarot club, Familles Rurales, etc... aucun tarif de location n'a été établi.

Il est difficile de mettre une somme pour le chauffage, l'électricité, etc... au prorata du temps d'occupation et de la surface occupée en sachant que le chauffage est fourni par la maison de retraite qui refacture à la commune en incluant la bibliothèque et toutes les salles de la maison des associations (bureau + wc + poterie + salle du 1^{er} étage).

Cette étude fait cependant un état des lieux de ce qui se pratique et cette pratique (ancienne) semble convenir à tout le monde puisqu'il n'y a pas de remarques de la part des associations.

5. INDEMNITES DE CONSEIL AU RECEVEUR

Le maire présente le décompte des indemnités pouvant être accordées au receveur municipal. Elles s'élèvent à 492,48 € pour l'année 2008.

Le conseil vote pour le versement avec 6 abstentions : Mrs BOCHE – GROLLEAU – RAMBAULT – CHOLOUX et Mmes COUDREAU et AUBINEAU

6. CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE

Mr ROBIN Tony a un projet d'installation de son entreprise située au Pressou.

Ce dernier demande le droit de passage sur la parcelle appartenant à la commune (domaine privé) et cadastrée section AD N° 198. Après avoir pris connaissance du plan cadastral, le conseil donne son accord.

7. AVENANT COTISATION CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE GARANTIE MAINTIEN DE SALAIRE

La Mutuelle Nationale Territoriale fait part d'une augmentation du taux de cotisations du contrat collectif pour la prévoyance maintien de salaire. Le taux passe de 1,28 % de la masse salariale à 1,31 % à compter du 1^{er} octobre 2009. Le coût annuel représente la somme de 2.238 € au total pour une année prise en charge à hauteur de 80 % par les salariés. Le conseil accepte et donne pouvoirs au maire à l'effet de signer l'avenant au contrat.

8. QUESTIONS DIVERSES

a. TARIF DE LOCATION 2010

Tarifs des salles à revoir en 2010. Considérant les services mis en place et pris en charge financièrement par la commune, le maire propose de procéder à une légère augmentation pour les chichéens et augmentation sensible pour les hors communes.

Mr MARY propose de revoir le tarif de la cuisine En effet, depuis le mois de septembre, une personne vient tous les lundis matins pour la nettoyer.

Les tarifs cantine seront étudiés en commission jeunesse. Quant aux tarifs garderie, ils ont été revus à la rentrée de septembre 2009.

b. Z.D.E. (Zone de Développement Eolien)

Invitation remise à chaque conseiller pour assister à une réunion d'informations organisée par la Communauté de Communes sur une étude visant à définir les espaces susceptibles d'accueillir des éoliennes.

c. NUISANCES C.E.T. D'AMAILLOUX

Un nouveau mail d'un riverain a été envoyé à la mairie concernant les nuisances subies par rapport au centre d'enfouissement des déchets d'Amailloux.

Mr le maire demande au conseil de se prononcer suite à ce courrier. Le conseil n'émet aucun commentaire.

Mr CHATAIGNER donne son sentiment : le centre d'enfouissement a été fait contre l'avis du conseil municipal de Chiché et nous ne sommes pas responsables de cet état de fait.

Mr CHATAIGNER se sent agresser dans les termes de ce courrier. Copie de ce courrier sera adressé à la Sous-Préfecture de Parthenay.

d. Recensement agricole

Le recensement des exploitations aura lieu du 1^{er} septembre 2010 au 30 avril 2011. Une commission consultative communale doit être organisée afin de valider ou compléter la liste des exploitants établie par la préfecture.

Mrs Jean-Marie GROLLEAU – Sébastien GOYEAU – Serge MERCERON – Gilles RENAUDET se portent candidats. Le conseil approuve.

e. CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

2 types de voies sont classés :

- les chemins ruraux (CR)
- et les voies communales (VC)

Il est en effet possible de passer des chemins ruraux en voie communale. Mais quel en serait l'intérêt ?

- L'entretien : mais il est à noter que sur la commune tous les chemins ruraux sont entretenus de façon satisfaisante ;
- L'aspect financier : la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) serait supérieure car elle est fixée en partie en fonction des km de voies communales. Affaire suivie par Mr CHATAIGNER.

f. Syndicat du Thouaret :

Etude lancée sur les 52 km de rivière pour étudier tous les ouvrages : la finalité du diagnostic est de rendre le Thouaret propre.

Autres sujets :

- Mr BOCHE signale que le totem placé devant CFCA est mal situé et empêche la visibilité à la sortie de la rue de la Forêt. Voir la communauté de communes pour un éventuel déplacement.
 - Mr MERCERON rappelle que 250 personnes se sont exprimées à propos de l'avenir de la Poste à Chiché ; nombre non négligeable.
-